



National Research
Council Canada

Conseil national
de recherches Canada

NRC · CNRC

Politique de développement de la collection

*Institut canadien de l'information scientifique et
technique*

Janvier 2006

Canada

Table des matières

1	Résumé	1
2	Introduction	2
2.1	Objectifs de la Politique de développement de la collection.....	2
2.2	Définitions.....	2
3	Aperçu de l'ICIST.....	3
3.1	Historique	3
3.2	L'ICIST aujourd'hui	3
3.3	Mandat.....	3
3.4	Vision.....	4
3.5	Mission	4
3.6	Clientèle bénéficiant du développement de la collection	4
3.7	Pouvoirs, rôles et responsabilités.....	4
3.8	Cycle d'examen de la Politique de développement de la collection	4
4	Collection de l'ICIST	5
4.1	Collection principale	5
4.2	Collections des centres d'information du CNRC (CIC).....	5
4.3	Collections spéciales	6
5	Principes du développement de la collection.....	8
5.1	Une ressource nationale.....	8
5.2	Une ressource locale.....	8
5.3	Accès et propriété.....	8
5.4	Droit d'auteur et licences	8
6	Lignes directrices en matière de développement de la collection	9
6.1	Critères de sélection	9
6.2	Critères de sélection en fonction du type de publication	10
6.3	Critères d'abandon	12
7	Entretien de la collection.....	13
7.1	Préservation	13
7.2	Élimination de documents	13
8	Modèles particuliers d'acquisition	14
8.1	Consortiums d'achat.....	14
8.2	Affiliations liées aux publications	14
8.3	Programme international d'échange de publications.....	14
8.4	Dons	14
	Appendice A : Définition des niveaux de collection	16

1 Résumé

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) est un institut du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). En qualité de bibliothèque scientifique nationale du Canada, l'ICIST assure aux Canadiens l'accès à l'information STM dont ils ont besoin pour soutenir leurs activités de recherche et d'innovation. À titre de bibliothèque du CNRC, l'ICIST appuie les besoins particuliers du CNRC en matière d'information.

La collection de l'ICIST comprend de l'information publiée partout dans le monde dans tous les domaines des sciences physiques et de la vie, du génie, de la technologie et des sciences de la santé. Reconnue pour sa force exceptionnelle sur le plan des périodiques et des comptes rendus de conférences, cette collection comprend également un grand nombre de monographies et de rapports techniques. Elle constitue le fondement du service de fourniture de documents de l'ICIST, service de renommée internationale.

La Politique de développement de la collection de l'ICIST définit le cadre de développement et de gestion de la collection de l'ICIST afin de faire en sorte que le développement de la collection soit cohérent et conforme au mandat, à la vision, à la mission et au plan stratégique de l'ICIST. Elle tient compte des besoins à long terme des Canadiens en matière d'information STM, tout en appuyant les priorités stratégiques à court terme de l'ICIST et celles du CNRC.

L'ICIST conserve une collection imprimée accessible sur place ou par l'intermédiaire des services de fourniture de documents pour les Canadiens. Il négocie aussi l'accès aux ressources électroniques pour répondre aux besoins en information du CNRC. L'accès négocié peut, selon la disponibilité des ressources financières, viser un secteur particulier du CNRC ou l'ensemble du Conseil. L'ICIST s'efforce de charger localement le contenu électronique et de garantir un accès permanent à ce dernier. Enfin, l'ICIST cherche également à conclure avec les éditeurs des ententes qui l'autorisent à diffuser sa collection électronique par le truchement de son service de fourniture de documents.

La collection de l'ICIST porte sur les grands domaines STM, y compris l'information multidisciplinaire. Pour appuyer les priorités stratégiques de l'ICIST et celles des instituts, des directions et des programmes du CNRC, la collection traite également de certains domaines connexes, par exemple l'information commerciale axée sur les activités comme la mise en marché, l'innovation et le transfert de technologie, ainsi que l'information sur la santé à l'intention des organismes de santé du Canada. Par ailleurs, l'acquisition de documents apparentés aux domaines STM permet de répondre aux besoins des instituts du CNRC, le cas échéant.

2 Introduction

2.1 Objectifs de la Politique de développement de la collection

La Politique de développement de la collection de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) vise à :

- définir le cadre de développement et de gestion de la collection, et ainsi contribuer à établir les priorités;
- faire en sorte que le développement de la collection soit cohérent et conforme au mandat, à la vision, à la mission et au plan stratégique de l'ICIST;
- tenir compte des besoins à long terme des Canadiens en matière d'information STM, tout en appuyant les priorités stratégiques à court terme de l'ICIST et celles du Conseil national de recherches du Canada (CNRC);
- préserver la stabilité et la continuité de la collection, et ainsi permettre à l'ICIST de remplir son mandat;
- expliquer la nature et la portée de la collection, ainsi que les principes du développement de la collection;
- servir d'outil d'information en vue d'une coopération élargie et d'un échange de ressources par le truchement de partenariats, de collaborations, d'alliances et de consortiums.

2.2 Définitions

Voici la définition de termes utilisés dans la présente politique.

2.2.1 *Développement de la collection*

Processus continu de planification et de constitution d'une collection pratique et équilibrée de documents fondé sur l'évaluation permanente des besoins en information de la clientèle d'une bibliothèque, l'analyse des statistiques d'utilisation, l'établissement de projections démographiques et le respect de contraintes budgétaires. Le développement de la collection comprend la formulation de critères de sélection, la coordination du partage de ressources et le remplacement de documents perdus ou endommagés, ainsi que la prise de décisions sur la sélection et l'abandon de documents. [Traduction de la définition de « collection development »] (ODLIS — Online Dictionary for Library and Information Science, par Joan M. Reitz, <http://lu.com/odlis/>)

2.2.2 *Entretien de la collection*

Mesures systématiques ou ponctuelles visant à maintenir les documents de la collection en bon état, y compris la réparation, la reliure et le reformatage. [Traduction de la définition de « collection maintenance »] (ODLIS — Online Dictionary for Library and Information Science, par Joan M. Reitz, <http://lu.com/odlis/>)

3 Aperçu de l'ICIST

3.1 Historique

La bibliothèque du CNRC a été fondée en 1924, dans le but de servir les scientifiques de partout au Canada. En 1959, le Conseil national de recherches et la Bibliothèque nationale du Canada (maintenant Bibliothèque et Archives Canada ou BAC) signent une entente officielle qui reconnaît les responsabilités nationales de la bibliothèque scientifique et technique du CNRC. En 1967, la bibliothèque du CNRC est officiellement reconnue comme la Bibliothèque scientifique nationale, qui devient, en 1974, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST). En 1994, les Presses scientifiques du CNRC se joignent à l'ICIST pour ainsi créer un organisme plus puissant, doté d'une remarquable capacité de publication.

3.2 L'ICIST aujourd'hui

En qualité de bibliothèque scientifique nationale du Canada, l'ICIST continue d'assurer aux Canadiens l'accès à l'information STM dont ils ont besoin pour appuyer leurs activités de recherche et d'innovation. À titre de bibliothèque du CNRC, l'ICIST appuie les besoins particuliers du CNRC en matière d'information, qui ont évolué parallèlement à l'expansion du CNRC. En effet, le CNRC, organisme autrefois principalement axé sur la recherche, adopte maintenant une attitude dynamique et entrepreneuriale de nature à stimuler les innovations dont le Canada a besoin pour se démarquer dans l'économie mondiale du savoir.

Bien que l'ICIST se concentre sur l'information STM, les nouveaux domaines de recherche et les secteurs multidisciplinaires brouillent de plus en plus les distinctions entre la recherche et la commercialisation. Dans cette optique, l'ICIST offre également aux Canadiens une passerelle vers l'information commerciale d'ordre STM, et ce, afin de stimuler la conversion de nouvelles connaissances en produits et services.

La vaste collection de l'ICIST contribue au succès de l'Institut comme fournisseur de documents réputé internationalement dans tous les domaines de la science, de la technologie, du génie et de la médecine.

En outre, l'ICIST héberge les Presses scientifiques du CNRC, éditeur de 16 revues canadiennes évaluées par des pairs, de monographies, de comptes rendus de conférences et de publications connexes. Résolument tournées vers l'édition électronique, à laquelle elles consacrent des investissements importants, les Presses scientifiques du CNRC demeurent à la fine pointe de la diffusion de communications scientifiques et techniques partout dans le monde.

Le *Plan stratégique de l'ICIST 2005-2010* marque le début d'une transformation qui permettra à l'Institut de devenir une bibliothèque, un éditeur et un fournisseur d'information des plus évolués sur le plan de la technologie. L'ICIST canalisera ses efforts pour offrir aux chercheurs et aux entrepreneurs canadiens l'information STM, l'information commerciale d'ordre STM, les services et les outils qui répondent à leurs besoins et qui améliorent leur capacité à en extraire la valeur au profit de l'ensemble de la population canadienne.

3.3 Mandat

L'ICIST a le mandat d'exercer les pouvoirs confiés au CNRC conformément à la *Loi sur le Conseil national de recherches*, soit « mettre sur pied une bibliothèque scientifique nationale et en assurer le fonctionnement » et « publier, vendre ou diffuser par tout autre moyen [...] de l'information scientifique et technique ».

3.4 Vision

La vision de l'ICIST est d'être un chef de file dans l'exploitation de l'information scientifique afin de créer de la valeur pour les Canadiens.

3.5 Mission

La mission de l'ICIST consiste à promouvoir la recherche et l'innovation au moyen de services d'édition et d'information de grande valeur dans les domaines de la science, de la technologie et de la médecine.

Pour accomplir sa mission, l'ICIST offrira un accès universel, direct et permanent à l'information au service de la recherche et de l'innovation canadiennes.

3.6 Clientèle bénéficiant du développement de la collection

Le développement de la collection de l'ICIST vise à répondre aux besoins en information STM et en information commerciale d'ordre STM du CNRC, du gouvernement du Canada et des chercheurs et entrepreneurs canadiens des secteurs universitaire, industriel, public et de la santé.

3.7 Pouvoirs, rôles et responsabilités

Le directeur général de l'ICIST doit rendre des comptes au CNRC sur le développement et l'entretien de la collection de l'ICIST.

Le directeur général délègue au directeur, Services de collection et de métadonnées (SCM), le pouvoir de développer la collection de l'ICIST et lui fournit les fonds nécessaires à cette fin.

Le directeur général délègue au directeur, Information – accès et diffusion (IAD), le pouvoir d'entretenir la collection de l'ICIST conservée à l'immeuble M-55, à Ottawa.

Le directeur général délègue au directeur, Services d'information du CNRC, le pouvoir d'entretenir la collection de l'ICIST conservée dans les centres d'information du CNRC (CIC), partout au Canada, ainsi que les Archives du CNRC, conservées au 100, promenade Sussex, à Ottawa.

Les suggestions liées au développement de la collection de l'ICIST proviennent de diverses sources, y compris le personnel du CNRC et le grand public. Elles sont ensuite évaluées en fonction de la Politique de développement de la collection. En outre, l'ICIST tient également compte de renseignements supplémentaires comme les statistiques sur la fourniture de documents et l'analyse des écarts.

3.8 Cycle d'examen de la Politique de développement de la collection

Un examen officiel de la Politique sera entrepris tous les cinq ans, parallèlement à la planification stratégique de l'ICIST, ou plus fréquemment en fonction des modifications dans le milieu.

4 Collection de l'ICIST

L'ICIST possède une des plus vastes collections d'information scientifique, technique et médicale en Amérique du Nord. La collection de l'ICIST comprend de l'information publiée partout dans le monde dans tous les domaines des sciences physiques et de la vie, du génie, de la technologie et des sciences de la santé. Reconnue pour sa force exceptionnelle sur le plan des périodiques et des comptes rendus de conférences, cette collection comprend également un grand nombre de monographies et de rapports techniques. Elle constitue le fondement du service de fourniture de documents de l'ICIST, service de renommée internationale.

4.1 Collection principale

La collection principale de l'ICIST est située à l'immeuble M-55 du campus du chemin Montréal, à Ottawa. Comme les périodiques scientifiques constituent le meilleur véhicule d'information récente en recherche, ils forment le noyau de la collection. Par ailleurs, l'ICIST met tout en œuvre pour trouver, acheter et cataloguer des comptes rendus de conférences du monde entier.

4.2 Collections des centres d'information du CNRC (CIC)

Les collections des CIC de l'ICIST se concentrent surtout sur un sujet particulier, propre aux champs d'intérêt des instituts, des directions et des programmes locaux du CNRC. Les CIC sont situés aux endroits suivants, d'un bout à l'autre du Canada :

Victoria et Penticton (Colombie-Britannique), astronomie

Vancouver (Colombie-Britannique), technologies de l'hydrogène et des piles à combustible

Saskatoon (Saskatchewan), biotechnologie des plantes

Winnipeg (Manitoba), biodiagnostic

London (Ontario), technologies de fabrication intégrée

Ottawa (Ontario), collection de référence à l'immeuble M-55, construction à l'immeuble M-20

Montréal (Québec), biotechnologie

Saguenay (Québec), aluminium et matériaux industriels

Boucherville (Québec), matériaux industriels

Fredericton (Nouveau-Brunswick), technologie de l'information

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), sciences nutritionnelles et santé

Halifax (Nouvelle-Écosse), biosciences marines

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), technologies océaniques

4.2.1 Collection de référence

L'ICIST a établi une vaste collection de documents de référence imprimés conservés à l'immeuble M-55, à Ottawa. Au fil des ans, la proportion du contenu électronique est devenue de plus en plus importante. Les spécialistes de l'information des SIC se servent de la collection de référence pour répondre aux besoins en information des instituts, des directions et des

Politique de développement de la collection de l'ICIST

programmes du CNRC, et à ceux des chercheurs et entrepreneurs canadiens des secteurs universitaire, industriel, public ou de la santé.

4.2.2 Collection électronique

La Bibliothèque virtuelle de l'ICIST fournit au CNRC un accès à plus de 27 000 ressources électroniques, y compris plus de 4 800 revues électroniques faisant l'objet d'une licence négociée avec les éditeurs. Il est également possible de consulter la Bibliothèque virtuelle de l'ICIST à la bibliothèque centrale ou dans les CIC. Toutefois, les clients qui ne font pas partie du CNRC n'ont pas accès à toutes les ressources de la Bibliothèque virtuelle.

L'ICIST charge localement, à l'immeuble M-55, plus de 3 000 revues électroniques en texte intégral dans des mémoires numériques à haute capacité.

4.3 Collections spéciales

4.3.1 Publications du CNRC

Les publications du CNRC constituent une contribution importante à la littérature scientifique canadienne. Elles comprennent, par exemple, les rapports techniques et les rapports de recherche des instituts. Conscient de l'importance de préserver l'histoire du CNRC, l'ICIST s'efforce de conserver un exemplaire de chacune des publications du CNRC en sûreté dans les Archives du CNRC, pour la postérité, et deux autres exemplaires dans sa collection principale. En outre, dans la mesure du possible, l'ICIST fournit aux Archives du CNRC un deuxième exemplaire mis à la disposition de leurs clients.

Les publications des Presses scientifiques du CNRC, y compris 16 revues canadiennes examinées par des pairs, sont intégrées à la collection principale.

Le CNRC est assujéti aux dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* qui concernent le dépôt légal. De plus amples renseignements à ce sujet sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.collectionscanada.ca/6/25/s25-200-f.html>.

4.3.1.1 Bases de données des publications du CNRC

Certains instituts du CNRC donnent accès aux métadonnées ou au texte intégral de leurs publications au moyen de bases de données locales. Bien que ces bases de données constituent de précieuses collections scientifiques, ce sont les instituts qui en gèrent le contenu. Elles ne sont donc pas visées par la Politique de développement de la collection de l'ICIST. Les clients sont invités à communiquer avec les instituts particuliers pour obtenir plus de renseignements sur les publications contenues ou référencées dans ces bases de données.

4.3.2 Archives du CNRC

Les Archives du CNRC servent principalement de centre de documentation pour les clients du CNRC ou d'ailleurs qui cherchent de l'information sur l'histoire du CNRC. En collaboration avec BAC, elles recueillent, cataloguent, conservent et préservent des dossiers qui relatent l'histoire et les activités du CNRC, et ce, dans l'intérêt du milieu scientifique et du public canadien.

Les Archives du CNRC appliquent leurs propres méthodes de développement de la collection, exposées dans leur politique d'acquisition. On peut se procurer la politique d'acquisition des Archives du CNRC auprès des SIC.

4.3.3 Collection de livres rares

La collection de livres rares de l'ICIST est conservée dans une pièce particulière de l'immeuble M-55 à des fins de protection et de préservation. Elle porte sur l'histoire de la science, du génie et de la médecine. Aucun des documents de cette collection ne peut être emprunté. En revanche,

Politique de développement de la collection de l'ICIST

les pages sélectionnées de certains volumes peuvent être photocopiées. Les nouvelles acquisitions sont reçues en don ou proviennent de la collection actuelle de l'ICIST.

4.3.4 Centre de dépôt de données non publiées

Depuis 1964, le Centre de dépôt de données non publiées de l'ICIST offre aux auteurs et aux éditeurs canadiens (ainsi qu'à d'autres personnes, à la discrétion des représentants du Centre) qui désirent y verser des données supplémentaires à leurs articles. Les calculs détaillés, les données numériques étayant les diagrammes, les descriptions précises des méthodes et les tableaux non essentiels aux articles sont autant d'exemples de documents qui se prêtent au dépôt. L'ICIST accepte les données non publiées envoyées par les éditeurs et les intègre à sa collection.

4.3.5 Traductions scientifiques

La collection spéciale du Répertoire canadien des traductions scientifiques, officiellement constituée à la fin des années 1970, est composée de traductions exécutées à la pige et de certaines publications traduites. Toutefois, parallèlement à la réduction massive du financement de la traduction à la pige de documents et d'articles écrits dans les langues de pays d'Europe de l'Est ou en russe depuis la fin de la guerre froide, cette collection n'est plus enrichie depuis 1996.

5 Principes du développement de la collection

5.1 Une ressource nationale

En qualité de bibliothèque scientifique nationale du Canada, l'ICIST possède une des principales collections d'information STM en Amérique du Nord. Le développement de la collection de l'ICIST permet de constituer une ressource nationale au profit des Canadiens.

5.2 Une ressource locale

Les CIC de l'ICIST jouent un rôle crucial en ce qui touche la fourniture de services d'information au CNRC et l'appui de l'industrie au moyen des activités d'innovation du CNRC dans les collectivités. Ainsi, l'ICIST constitue des collections locales axées sur des sujets particuliers pour appuyer les instituts, les directions et les programmes locaux du CNRC, par l'intermédiaire des CIC, partout au Canada.

5.3 Accès et propriété

Bien que l'ICIST s'engage à fournir un accès permanent à l'information STM mondiale, la communication savante n'est pas limitée par les frontières organisationnelles. De même, aucun organisme ne peut s'attendre à disposer de l'ensemble des ressources d'information nécessaires. L'ICIST coopère avec les bibliothèques scientifiques et techniques du gouvernement fédéral pour établir et échanger des ressources d'information STM. Ainsi, en vue de donner accès à des ressources qu'il ne possède pas, mais qui sont importantes pour sa mission, l'ICIST négocie des ententes de partenariat avec des bibliothèques du Canada et du monde entier; il met aussi au point de nouveaux modèles d'affaires avec les éditeurs en matière d'accès aux ressources électroniques. Dans cette optique, l'ICIST met actuellement au point une infrastructure nationale en vue de donner accès à l'information STM en format électronique à tous les Canadiens.

5.4 Droit d'auteur et licences

L'ICIST s'engage à protéger les droits des utilisateurs et ceux des propriétaires de contenu. L'ICIST reconnaît les droits des utilisateurs aux termes des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur* qui concernent l'utilisation équitable. L'ICIST reconnaît également les droits des propriétaires de contenu et appuie les principes juridiques de la protection des documents par le droit d'auteur. L'ICIST négocie des ententes de licence avec les éditeurs en vue de définir et de contrôler l'accès aux documents imprimés et électroniques à des fins de diffusion. Conformément à ces ententes, l'ICIST fournit des documents affranchis de tous droits d'auteur.

6 Lignes directrices en matière de développement de la collection

6.1 Critères de sélection

6.1.1 Sujets traités

La collection de l'ICIST porte sur les grands domaines STM, y compris l'information multidisciplinaire. Certains sujets particuliers de ces grands domaines, largement traités par d'autres bibliothèques du gouvernement canadien, peuvent être exclus. Par exemple, l'ICIST possède une entente de fourniture de documents avec la Bibliothèque canadienne de l'agriculture, qui conserve la principale collection de documents sur l'agriculture et l'alimentation au Canada. L'ICIST ne conserve donc pas de double des ouvrages de cette collection.

Pour appuyer les priorités stratégiques de l'ICIST et celles des instituts, des directions et des programmes du CNRC, la collection traite également de certains domaines connexes, par exemple l'information commerciale axée sur les activités comme la mise en marché, l'innovation et le transfert de technologie, ainsi que l'information sur la santé à l'intention des organismes de santé du Canada

Par ailleurs, l'acquisition de documents apparentés aux domaines STM permet de répondre aux besoins des instituts du CNRC, le cas échéant.

6.1.2 Formats

6.1.2.1 Imprimé

L'ICIST conserve une collection imprimée accessible sur place ou par l'intermédiaire des services de fourniture de documents pour les Canadiens, à moins d'indication contraire précisée à la section 6.2.

6.1.2.2 Électronique

L'ICIST négocie l'accès aux ressources électroniques pour répondre aux besoins en information des employés du CNRC. Selon la disponibilité des ressources financières, l'accès négocié peut viser un secteur particulier du CNRC ou l'ensemble du Conseil.

L'ICIST s'efforce de charger localement le contenu électronique et de garantir un accès permanent à ce dernier.

L'ICIST cherche également à conclure avec les éditeurs des ententes qui lui permettent de diffuser sa collection électronique par le truchement de son service de fourniture de documents.

6.1.2.3 Microformat

L'ICIST ne recueille plus de documents en microformat comme les microfilms, les microfiches et les microcartes.

6.1.2.4 Autres formats

L'ICIST ne recueille habituellement pas de matériel dans d'autres formats comme les DVD, les vidéocassettes, les CD-ROM et les disquettes. Ces formats ne sont pas fiables à moyen et à long terme en raison de l'évolution de la technologie, et leur archivage s'avère problématique. L'ICIST peut toutefois recueillir du matériel dans ces formats lorsqu'il s'agit d'information précieuse pour la collection, de comptes rendus de conférences opportuns (voir section 6.2.2) ou de renseignements nécessaires au travail du CNRC.

Politique de développement de la collection de l'ICIST

Les données dans ces formats qui accompagnent des documents imprimés sont généralement incluses dans la collection.

6.1.3 Pays de publication

L'ICIST recueille des ressources d'information publiées dans le monde entier.

6.1.4 Langue de publication

L'ICIST recueille des documents dans toutes les langues, mais se concentre principalement sur les documents en anglais et en français. Puisque l'ICIST a maintenant des ententes de fourniture de documents avec l'Institute of Scientific and Technical Information of China (ISTIC), en Chine, le Korea Institute of Scientific and Technical Information (KISTI), en Corée, SUNMEDIA Company, au Japon, et le Science and Technology Information Center (STIC), à Taiwan, l'ICIST ne recueille plus de périodiques publiés dans la langue vernaculaire de ces régions.

6.1.5 Date de publication

L'ICIST s'efforce d'acquérir la série complète des revues destinées à la collection principale, à partir du premier numéro publié. Pour les abonnements pris après le premier numéro, la décision d'acquérir ou non les numéros antérieurs se fonde sur le nombre de numéros nécessaires pour compléter le fonds et sur la façon dont ces numéros contribueraient à la mission de l'ICIST, compte tenu des contraintes financières.

Pour les autres publications, l'ICIST fait l'acquisition des titres publiés récemment, à moins qu'un client du CNRC n'ait besoin d'une publication antérieure pour faire avancer le travail du CNRC.

6.1.6 Niveaux de collection

La politique s'inspire des définitions révisées des indicateurs de profondeur du modèle Conspectus élaborées en 1996 et au début de 1997 par l'Association of Research Libraries.

La collection de l'ICIST est du niveau recherche pour l'information STM, y compris l'information multidisciplinaire, à moins d'indication contraire précisée à la section 6.2. La collection de l'ICIST est du niveau de base dans les domaines connexes, par exemple l'information commerciale axée sur les activités comme la mise en marché, l'innovation et le transfert de technologie, ainsi que l'information sur la santé à l'intention des organismes de santé du Canada. Par ailleurs, l'ICIST acquiert parfois des documents apparentés aux domaines STM au niveau minimal d'information pour répondre aux besoins des instituts du CNRC.

Consulter l'appendice A pour obtenir une définition des différents niveaux de collection.

6.1.7 Remplacements

Les documents manquants ou irréparables sont remplacés s'ils sont offerts sur le marché du livre actuel, compte tenu des contraintes budgétaires.

6.2 Critères de sélection en fonction du type de publication

6.2.1 Revues

6.2.1.1 Format

Lorsqu'une revue est offerte en format imprimé et en format électronique, l'ICIST recueille un exemplaire imprimé pour la collection principale et une version électronique pour la collection

électronique, si le budget le permet. Dans le cas contraire, la priorité est accordée à la version imprimée.

6.2.1.2 Cote de durée de conservation

La cote de durée de conservation précise si un document doit être conservé en permanence ou la période durant laquelle il doit demeurer dans la collection. Les facteurs déterminant la cote de durée de conservation comprennent l'importance relative et la valeur à long terme de la revue dans l'ensemble de la documentation STM, et sa présence dans d'autres collections canadiennes. L'ICIST doit également tenir compte de son rôle de bibliothèque scientifique nationale lorsqu'il détermine les cotes de durée de conservation.

L'ICIST conserve les revues en permanence dans sa collection principale. Les revues des collections régionales sont conservées en fonction des besoins locaux.

6.2.1.3 Abonnements exclusifs au Canada

Lorsque l'ICIST apprend qu'une bibliothèque canadienne annule le seul abonnement actif au Canada pour une revue STM, il évalue la pertinence d'inclure le titre en question dans sa collection. L'ICIST peut reprendre des abonnements dans le cas de titres de périodiques qui répondent à ses critères de sélection.

6.2.2 Comptes rendus de conférences

L'ICIST s'efforce de trouver, d'acheter et de cataloguer des comptes rendus de conférences de partout dans le monde. Le format privilégié pour les comptes rendus de conférences est le format imprimé. Toutefois, l'ICIST fait l'acquisition des comptes rendus de conférences particulièrement opportuns dès qu'ils sont accessibles, peu importe leur format.

L'ICIST conserve les comptes rendus de conférences en permanence dans sa collection principale, y compris les seconds exemplaires.

6.2.3 Monographies

L'ICIST recueille des monographies, au besoin. Le format privilégié pour les monographies est le format imprimé.

6.2.4 Rapports techniques

L'ICIST recueille tous les rapports techniques du CNRC. D'autres rapports techniques sont recueillis, au besoin. L'ICIST s'efforce de donner accès aux rapports techniques accessibles gratuitement dans Internet.

L'ICIST conserve les rapports techniques en permanence dans sa collection principale.

6.2.5 Thèses

L'ICIST ne recueille pas de thèses, puisqu'elles sont facilement accessibles auprès des universités. L'ICIST accepte les thèses qui accompagnent les séries de monographies ou de rapports techniques, mais n'achète pas de séries de monographies ou de rapports techniques consacrés à des thèses.

6.2.6 Journaux

L'ICIST achète des journaux à des fins de consultation seulement.

Les journaux sont conservés pour une période limitée, conformément aux besoins du CNRC.

Politique de développement de la collection de l'ICIST

6.2.7 Bulletins

L'ICIST recueille des bulletins conformément aux besoins du CNRC.

Les bulletins sont conservés pour une période limitée, conformément aux besoins du CNRC.

6.2.8 Normes

L'ICIST ne recueille pas de normes pour sa collection principale, ni en général pour les collections des CIC, puisqu'on peut se les procurer auprès du Conseil canadien des normes ou d'autres fournisseurs.

6.2.9 Brevets

L'ICIST ne recueille pas de brevets pour sa collection principale, ni en général pour les collections des CIC, puisqu'ils sont accessibles gratuitement dans Internet ou qu'on peut se les procurer facilement auprès de sources commerciales ou gouvernementales pertinentes.

6.2.10 Études de marché

L'ICIST ne recueille pas d'études de marché pour sa collection principale puisqu'elles deviennent vite désuètes et qu'on peut se procurer des sections de ces études auprès de sources commerciales appropriées.

6.2.11 Documents de référence

L'ICIST acquiert des documents de référence pour appuyer le travail des spécialistes de l'information des SIC qui répondent aux besoins des instituts, des directions et des programmes du CNRC, ainsi qu'à ceux des chercheurs et des entrepreneurs canadiens des secteurs universitaire, industriel, public ou de la santé. Lorsqu'un document existe en format imprimé et électronique, la préférence est accordée à la version électronique.

L'ICIST ne conserve que la version la plus récente des documents de référence imprimés.

6.2.12 Bases de données

L'ICIST acquiert des bases de données exclusivement pour appuyer les besoins en information du CNRC. Compte tenu des contraintes financières, l'accès aux bases de données peut être limité à des régions ou à des instituts particuliers.

6.2.13 Sites Web

Un nombre croissant de sites Web offrent gratuitement des ressources comme des revues savantes, des dépôts institutionnels et des bases de données. Bien que l'ICIST reconnaisse le caractère parfois éphémère des ressources Internet, certaines de ces ressources constituent des ajouts pratiques à la collection, compte tenu de leur valeur pour la recherche. C'est pourquoi l'ICIST sélectionne et évalue divers sites Web, puis donne accès à ceux qui fournissent de précieux renseignements pour la recherche en vue de satisfaire les besoins en information du CNRC.

6.3 Critères d'abandon

On présume que les documents sélectionnés conformément à la Politique de développement de la collection demeurent pertinents. Des documents peuvent toutefois être abandonnés en raison d'un manque d'espace ou parce qu'ils sont endommagés.

L'abonnement à une revue peut être annulé si les sujets traités ou le format changent suffisamment pour que le périodique en question ne corresponde plus aux critères de sélection de la présente politique.

7 Entretien de la collection

7.1 Préservation

L'ICIST reconnaît la nécessité de préserver sa collection pour en assurer l'exploitation à long terme et fait tout ce qui est en son pouvoir pour composer avec les questions de réparation, de remplacement et de reformatage, selon les ressources disponibles.

7.1.1 Imprimés et microformats

Le *Plan de récupération des documents endommagés par l'eau* de l'ICIST, qui vise la collection principale, définit la structure organisationnelle et le plan opérationnel de l'évaluation des dommages et de la récupération des objets humides ou mouillés, qu'il s'agisse de papier, de films ou de fiches, ou encore de bandes magnétiques. Le Plan ne porte pas sur la récupération d'équipement ni sur les mesures d'intervention pendant un incendie. En effet, les incendies et d'autres urgences sont traités ailleurs dans le *Plan d'intervention en cas d'urgence* du M-55, qu'on peut se procurer auprès de la direction Information – accès et diffusion. La plupart des CIC régionaux ont leur propre plan d'intervention en cas de sinistre.

7.1.2 Documents électroniques

L'ICIST procède actuellement au chargement local de documents électroniques en vue d'appuyer la mise au point d'une infostructure nationale. Dans le but d'assurer un accès continu à l'information, l'ICIST rafraîchit les données chargées afin qu'elles demeurent compatibles avec les nouvelles plateformes technologiques.

7.2 Élimination de documents

L'ICIST respecte les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* quant à l'élimination des documents (*Directive de la Bibliothèque nationale concernant l'acquisition et l'élimination des livres et la gestion des publications fédérales*, Bibliothèque nationale du Canada, 1990).

8 Modèles particuliers d'acquisition

8.1 Consortiums d'achat

Un consortium d'achat permet aux bibliothèques membres de se procurer conjointement des ressources ou une licence à moindre coût que si chaque bibliothèque avait procédé par ses propres moyens. L'ICIST adhère à des consortiums d'achat pour obtenir des ressources qui ne sont pas accessibles autrement ou pour obtenir des réductions de tarifs. L'ICIST est membre du Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

8.2 Affiliations liées aux publications

Certaines affiliations permettent aux membres d'accéder à des publications exclusives ou à bien meilleur coût. Ainsi, l'ICIST adhère aux organismes qui lui donnent accès à des ressources ou qui lui accordent des réductions substantielles.

8.3 Programme international d'échange de publications

L'ICIST reçoit des publications par le truchement d'accords internationaux d'échange selon lesquels il échange les revues des Presses scientifiques du CNRC contre des périodiques pertinents avec ses partenaires. Ce programme d'échange regroupe 33 pays et fournit à l'ICIST quelque 400 périodiques par année. Il vise à fournir des publications internationales qui ne pourraient pas être obtenues autrement. L'ICIST évalue les demandes d'échange qu'il reçoit de partenaires potentiels conformément à la Politique de développement de la collection.

8.4 Dons

L'ICIST reçoit des publications données par des bibliothèques ou des particuliers. L'ICIST encourage les dons puisqu'ils lui permettent de combler les lacunes dans sa collection et de faire en sorte qu'il inclue dans sa collection tout titre de périodique qui ne serait plus accessible au Canada autrement. Les bibliothèques et les particuliers doivent communiquer avec l'ICIST avant de lui envoyer tout document. Les donateurs comprennent que les documents donnés deviennent la propriété de l'ICIST et qu'ils peuvent être ajoutés ou non à la collection.

Politique de développement de la collection de l'ICIST

Références

Loi sur le droit d'auteur

NRC Archives Acquisition Policy (en anglais seulement)

Loi sur le Conseil national de recherches

Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada

Directive de la Bibliothèque nationale concernant l'acquisition et l'élimination des livres et la gestion des publications fédérales, Bibliothèque nationale du Canada, 1990.

Plan d'intervention en cas d'urgence [en ligne] < http://zone.nrc-cnrc.gc.ca/infocisti/safety_health/erp/erp_annex_q_f.doc >

Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus [en ligne], Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions, section Acquisition et développement des collections, 2001
< <http://www.ifla.org/VII/s14/nd1/qcdp-f.pdf> >

ODLIS — Online Dictionary for Library and Information Science [en ligne], Joan M. Reitz, Libraries Unlimited, 2004 < <http://lu.com/odlis/> >

Appendice A : Définition des niveaux de collection

Les définitions des indicateurs de profondeur (ou niveaux de collection) sont une adaptation des *Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus* [en ligne] (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions, section Acquisition et développement des collections, 2001 < <http://www.ifla.org/VII/s14/nd1/gcdp-f.pdf> >). Élaborées sous les auspices de l'Association of Research Libraries, ces définitions reflètent l'information en format électronique et les questions d'accès ou de propriété liées au développement des collections.

1. Niveau minimal d'information

Collection qui permet de répondre aux demandes de renseignements de base sur un sujet donné. Elle comprend une collection très limitée d'ouvrages généraux, y compris des monographies et des travaux de référence. Les périodiques directement liés au sujet ainsi que les ressources électroniques d'information approfondie ne sont pas recueillis.

L'actualité de l'information doit faire l'objet d'un examen systématique et fréquent. Les anciennes éditions et les titres contenant des données périmées doivent être retirés. Les documents rétrospectifs standard ou classiques peuvent être conservés.

2. Niveau d'information de base

Collection qui sert à présenter ou à définir un sujet, à préciser les diverses autres sources d'information offertes ailleurs et à répondre aux besoins généraux des utilisateurs durant les deux premières années du collégial ou du 1^{er} cycle universitaire. Elle comprend :

- une collection limitée de monographies et de travaux de référence;
- une collection limitée de périodiques généraux représentatifs;
- un accès défini¹ à une collection limitée de ressources électroniques, locales ou à distance, comme des outils bibliographiques, des textes, des ensembles de données, des périodiques, etc.

L'actualité de l'information doit faire l'objet d'un examen systématique et fréquent. Les anciennes éditions et les titres contenant des données périmées doivent être retirés. Les documents rétrospectifs standard ou classiques peuvent être conservés.

3. Niveau enseignement

Collection qui fournit de l'information de façon systématique sur un sujet donné, mais à un niveau moindre que celui exigé par le niveau recherche, et qui répond aux besoins généraux des utilisateurs durant toutes les études de premier cycle et le début des études supérieures. Elle comprend :

- une vaste collection de monographies et d'ouvrages de référence généraux et une sélection de monographies et d'ouvrages de référence spécialisés;
- une vaste collection de périodiques généraux et une collection représentative de périodiques spécialisés;

¹ La notion d'« accès défini » veut dire plus qu'un simple accès à Internet et à un ou deux fureteurs. Elle désigne, entre autres, des options de menu sur la page d'accueil d'une bibliothèque ou d'une institution qui mènent l'utilisateur aux ressources électroniques, locales ou à distance, que la bibliothèque sélectionne en pensant aux besoins de ses clients. Le niveau d'accès défini aux collections d'information électronique varie de limité à étendu, voire très étendu, en fonction du niveau de la collection.

Politique de développement de la collection de l'ICIST

- une sélection de ressources documentaires en langues étrangères, par exemple des ressources d'apprentissage d'une langue étrangère ou des documents sur des sujets particuliers, comme l'histoire de l'Allemagne en allemand;
- une vaste collection d'ouvrages d'auteurs très connus et une sélection d'ouvrages d'auteurs de notoriété moindre;
- un accès défini à un très large éventail de ressources électroniques, locales ou à distance, y compris des outils bibliographiques, des textes, des ensembles de données, des périodiques, etc.

L'actualité de l'information doit faire l'objet d'un examen systématique. En outre, l'examen doit assurer la conservation de l'information jugée comme essentielle ou importante, y compris un nombre considérable de documents anciens classiques.

4. Niveau recherche

Collection qui comprend l'essentiel des publications nécessaires aux études de doctorat et à la recherche indépendante, dont :

- une très vaste collection de monographies et d'ouvrages de référence généraux et spécialisés;
- une très vaste collection de périodiques généraux et spécialisés;
- une vaste collection de documents appropriés en langues étrangères;
- une vaste collection d'ouvrages d'auteurs très connus ou de notoriété moindre;
- un accès défini à une très vaste collection de ressources électroniques, locales ou à distance, dont des outils bibliographiques, des textes, des ensembles de données, des périodiques, etc.

Les anciens documents sont systématiquement conservés pour répondre aux besoins en recherche historique.

5. Niveau complet d'information

Collection qui, dans un domaine de connaissance défini, s'efforce d'être aussi exhaustive que possible (par exemple pour des collections spécialisées), dans toutes les langues appropriées au domaine d'application. Elle comprend :

- une collection exhaustive de documents imprimés;
- une très vaste collection de manuscrits;
- une très vaste collection de documents sous toutes les formes pertinentes;
- une collection de ce niveau pourrait constituer un fonds de référence au niveau national, voire international.